



Prêt d'argent/remboursement

Par **Pat**, le **21/08/2009** à **15:13**

Bonjour,

Je vis seule avec mes 2 enfants: mon fils de 19 ans et ma fille de 13 ans.

En décembre 2008, alors que mon fils passait qqes jours chez son père, celui-ci en a profité pour lui demandé un prêt de 3500€. Mon fils a bien entendu reçu l'ordre de ne rien me dire....de toute façon, étant majeur, il est libre de disposer de ses biens.

Or, aujourd'hui, son père ne veut plus le rembourser (je sais, c'est horrible!) et mon fils se retrouve dans une impasse car il comptait sur une partie de cette somme pour s'acheter une petite voiture (il vient d'avoir son permis!).

Comme mon fils n'a rien fait signer à son père (évidemment, c'est son père, il lui faisait confiance) a-t-il malgré tout un recours pour récupérer cet argent?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse

Cordialement